



# RAPPORT D'ACTIVITE

# 2024

## Collectif

## Frère Louis



### Table des matières

I.	Présentation du service dans le Pôle .....	- 3 -
a.	Le service.....	- 3 -
b.	La fonction du service dans le Pôle Protection de l'Enfance .....	- 3 -
c.	L'activité concrète du service.....	- 3 -
d.	L'organisation du service .....	- 4 -
II.	Exposé du contexte .....	- 7 -
a.	.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
b.	Description des différentes fonctions dans l'équipe	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
III.	L'activité du service .....	- 7 -
a.	Présentation fine de la population accueillie.....	- 7 -
b.	Les nationalités.....	- 8 -
c.	Nombre de jeunes au 31/12/2023 .....	- 9 -
d.	Motifs de sortie .....	- 9 -
e.	Situation scolaire / apprentissage / professionnelle des jeunes .....	- 10 -
IV.	Présentation des actions menées durant l'année pour les jeunes.....	- 11 -
V.	Spécificités du service .....	- 13 -
VI.	Perspectives .....	- 13 -
VII.	Evaluation de l'action .....	- 14 -
	ANNEXES.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

### I. Présentation du service dans le Pôle

#### a. Le service

Le collectif « Frère Louis » est l'un des collectifs hébergeant des MNA du Pôle Protection de l'Enfance. La résidence est située au Sud-Loire de la commune de Nantes, proche de la place Pirmil. A ce titre, il jouit d'une excellente situation géographique, proche des transports en commun et d'une vie de quartier dense (équipements de loisirs et culturels, vie associative, commerces).

Depuis septembre 2016, le site accueille des mineurs non accompagnés de l'association Saint Benoit Labre. Ils sont au nombre de **32 jeunes accueillis**, garçons et filles âgés de 15 à 18 ans.

#### b. La fonction du service dans le Pôle Protection de l'Enfance

Le collectif Frère Louis est un service éducatif, qui accueille des jeunes reconnus mineurs par le juge des enfants à l'issue de la procédure d'évaluation de la minorité et de l'isolement. Agés de 15 à 18 ans, ces jeunes arrivent à la résidence dans le cadre de leur projet pour l'enfant, et bénéficient d'une tutelle du Conseil Départemental de Loire Atlantique. Ils arrivent à l'issue d'une période de mise à l'abri, souvent assurée par l'association FTDA.

Les jeunes sont, à ce jour, essentiellement des garçons et filles. La résidence a la particularité d'accueillir un public mixte et scolarisé/en cours de scolarisation.

Les critères du parcours du jeune au sein du pôle protection de l'enfance sont déterminés sur la base d'une évaluation de leur âge, de leur niveau de maturité et de leur autonomie, de leur activité scolaire ou professionnelle.

#### c. L'activité concrète du service

Le collectif Frère Louis est ouverte 365 J / 24 H. Le Collectif Frère Louis est le lieu de vie des jeunes accueillis et fonctionne sur le rythme de l'internat. Les jeunes y disposent d'espaces privatifs (chambre individuelle ou double) et d'espaces collectifs (salle de vie, cuisine, salle d'activités), d'un accès à une buanderie et d'un jardin d'environ 500m<sup>2</sup>.

Les journées sont rythmées, en semaine, par la vie scolaire et/ ou professionnelle des jeunes (lever entre 5h30 et 8h). La majorité des jeunes sont donc absents de la

résidence en journée sauf, isolément, quelques jeunes en période de transition dans leur projet scolaire ou d'apprentissage, ou quelques jeunes pouvant être exceptionnellement être accueillis en Recueil Provisoire et donc, non scolaires. Ils sont de retour sur le collectif en fin d'après-midi (17h-19h) et bénéficient d'aide aux devoirs, d'accompagnement dans la réalisation des actes courants de la vie quotidienne, de temps de loisirs. Un nombre important de jeunes participe à des activités sportives en dehors de la résidence. Les repas sont pris sur le collectif, et sont servis entre 19h00 et 21h00.

Aujourd'hui, le collectif a impulsé une nouvelle dynamique de groupe lors des temps des repas. Ce qui favorise la prise de repas en salle de vie. Désormais, dans une logique éducative et plus conviviale, nous favorisons et incitons les jeunes à manger dans l'espace collectif. Un temps de préparation de repas collectif est soutenu par l'équipe tous les soirs, et très apprécié par les jeunes. Ils peuvent y faire découvrir leur culture de manière culinaire. C'est un espace d'apprentissage riche (faire les courses, faire un menu, cuisiner, servir).

Le week-end, les jeunes sont friands d'activités urbaines (sorties en ville, sportives). Certaines sorties ont lieu en autonomie, d'autres se font sur la proposition des équipes éducatives lors des périodes de vacances scolaires.

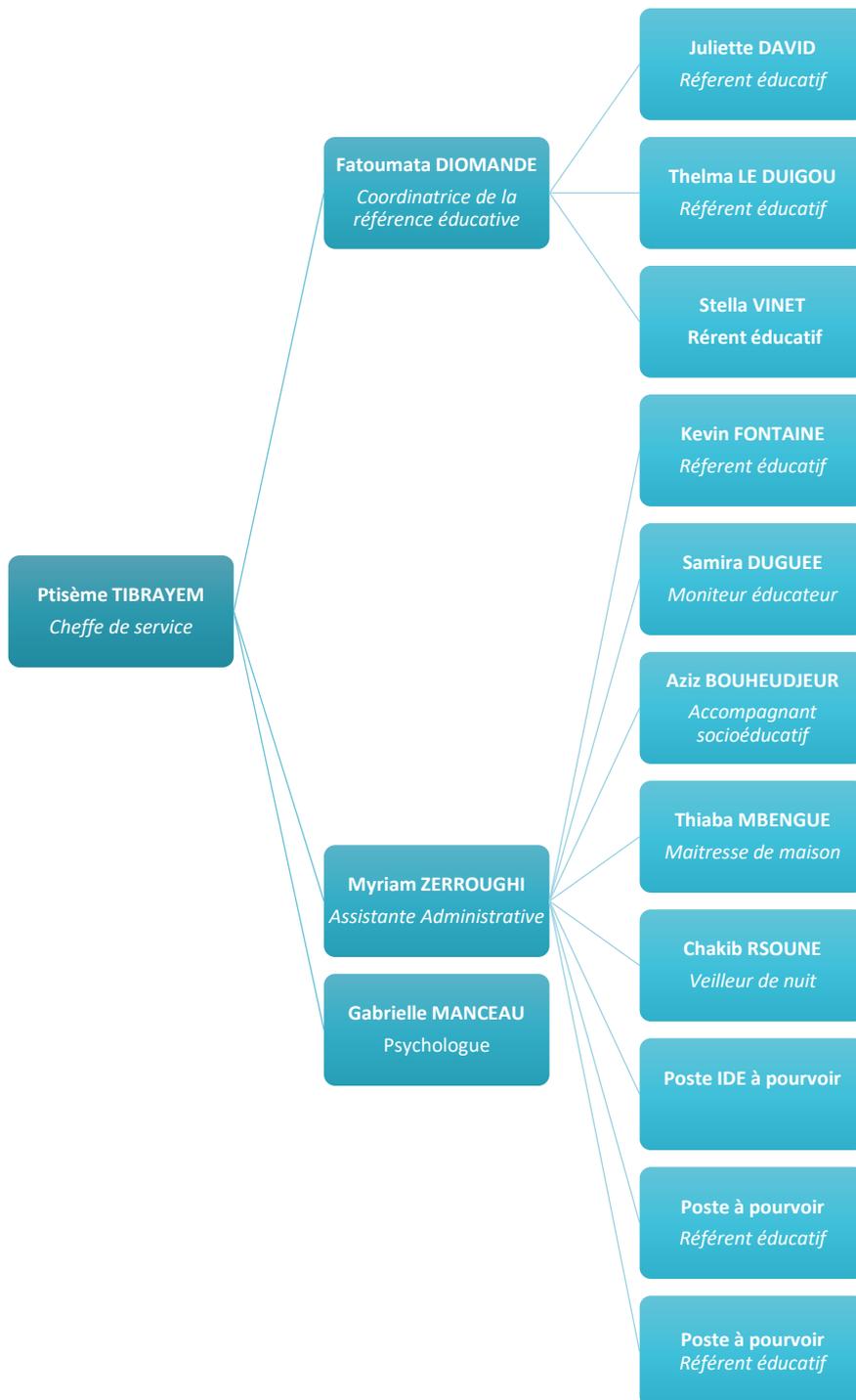
L'organisation du service :

L'équipe de Frère Louis est composée de 12 professionnels, de la manière suivante :

- 1 Chef de service ;
- 1 coordinatrice, chargée de la référence éducative ;
- 4 référents éducatifs ;
- 1 Moniteur éducateur
- 1 accompagnants socio-éducatifs ;
- 1 Maitresse de Maison
- 1 psychologue, en temps partagé avec le service ATHOME NANTES.
- 1 Infirmière
- 1 Veilleur de nuit

# RAPPORT D'ACTIVITE 2024

Collectif Frère Louis



En 2023, les différents professionnels travaillaient en co-référence les accompagnants socio éducatifs s'assuraient de l'accompagnement quotidien et collectif des jeunes accueillis. Professionnels diplômés de niveau IV (BTS ESF, Moniteur Educateur, etc) ils répondent aux besoins quotidiens exprimés par les jeunes (prises de rdv, aide à l'acquisition de l'autonomie dans la vie quotidienne, animations et accompagnement des activités, Evaluation EVQ). Tous présents sur des horaires d'internat, du lundi au dimanche, de 7h30 à 23h.

Ils sont relayés la nuit par deux professionnels, veilleurs de nuit qualifiés, l'un faisant partie intégrante des effectifs Frère Louis, l'autre mis à disposition par la société Hemeria. La fiche de poste des veilleurs de nuit consiste à assurer une veille et la sécurité et une continuité éducative avec le jour. Les professionnels sont présents de 22h à 9h. Ils assurent, à travers les transmissions les échanges nécessaires à la compréhension de l'activité et de ses éléments saillants, la poursuite des conduites à tenir pour faire respecter le cadre et la sécurité des biens et des personnes.

Les référents éducatifs sont des professionnels diplômés de niveau III (DE CESF, ASS, ES) sont chargés de l'accompagnement individuel des jeunes accueillis : accès aux droits, inscription dans un réseau social, professionnel ou scolaire, accès aux soins. Ils sont présents en semaine, du lundi au vendredi et les weekends entre 7h30 et 23h00.

La coordinatrice de la référence éducative (1 ETP) est chargée d'animer le groupe de référents éducatifs à l'échelle du service Frère Louis ; elle assure une veille juridique, accompagne la réflexion sur les questions de régularisation des situations administratives. Elle accompagne une lecture globale et distanciée de la situation des jeunes accueillis sur le service et relit les écrits (saisine, demande de titre de séjour, demande d'asile et CJM). Elle assure de manière privilégiée la centralisation des informations relatives à la prise en charge des jeunes en lien avec le service MNA du Conseil Départemental.

La psychologue intervient auprès des jeunes sur des temps de permanence collectifs et individuels deux fois par semaines . Elle vient en appui aux jeunes accueillis dans une démarche clinique, mais aussi en appui des équipes dans une démarche de compréhension des symptomatologies et des parcours des jeunes accueillis. Elle anime les temps de synthèse et éclaire les décisions dans l'intérêt du mineur.

## II. Exposé du contexte

### a. Transformation du Fonctionnement du service

L'année 2023/2024 a été marquée par de nombreux départs, un Turn-Over au sein de l'équipe important dont certains sont non remplacés à ce jour.

Transformation du fonctionnement et de l'organisation du service fin 2023 avec le travail en co-référence:

En 2024, une transformation du fonction du service à été mise en place avec un travail en co-référence. Ce nouveau fonctionnement s'est réalisé de manière progressive puisque les professionnels ont dû monter en compétences sur leurs nouvelles missions, pour certains sur la partie accompagnement administratif et social, pour d'autres sur les missions qui incombent à la vie collective. Chaque professionnel est amené à collaborer aux différentes réflexions autour des parcours des jeunes. Les référents éducatifs et les accompagnements socio-éducatifs ont pu assurer la référence de 3 à 5 jeunes.

Nous avons aussi accueilli Gabrielle MANCEAU au sein de notre équipe en tant que Psychologue et Céline RAULET du service MORINGA en tant qu'infirmière.

Deux professionnels ont pu entamer une VAE Moniteur éducateur en 2023/2024. Nous avons donc également pu travailler sur la notion de « Co référence » et apporter des changement dans notre organisation du travail.

## III. L'activité du service

### a. Présentation fine de la population accueillie

	<b>20 ans</b>	<b>18 ans</b>	<b>17 ans</b>	<b>16 ans</b>	<b>15 ans</b>	<b>TOTAL</b>
Nombre de filles	1	2	4	5	7	19
Nombre de garçons	1	4	6	10	5	26
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>45</b>

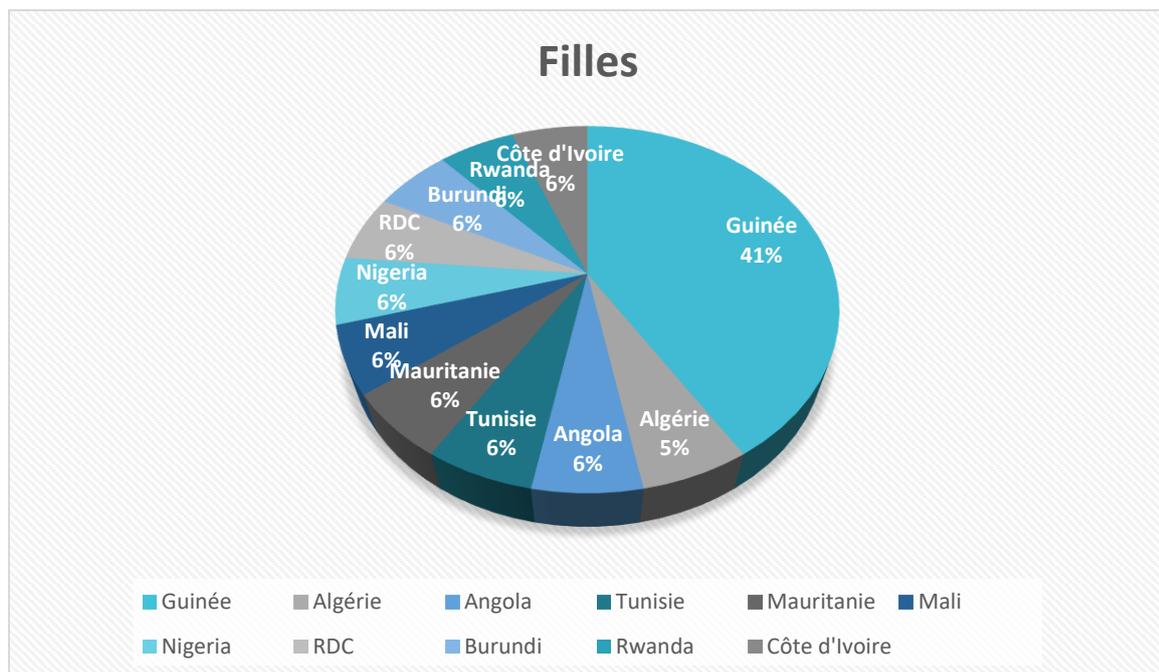
Au cours de l'année 2023, la résidence Frère Louis a accueilli 45 jeunes. Ce chiffre est relativement stable par rapport à l'année précédente. La tranche de la population la plus représentée au sein de la résidence Frère Louis est celle des jeunes garçons de 16 ans. Force est de constater un vieillissement de la moyenne d'âge des jeunes accueillis sur la résidence, du fait d'une augmentation constante du nombre de CJM signés pour

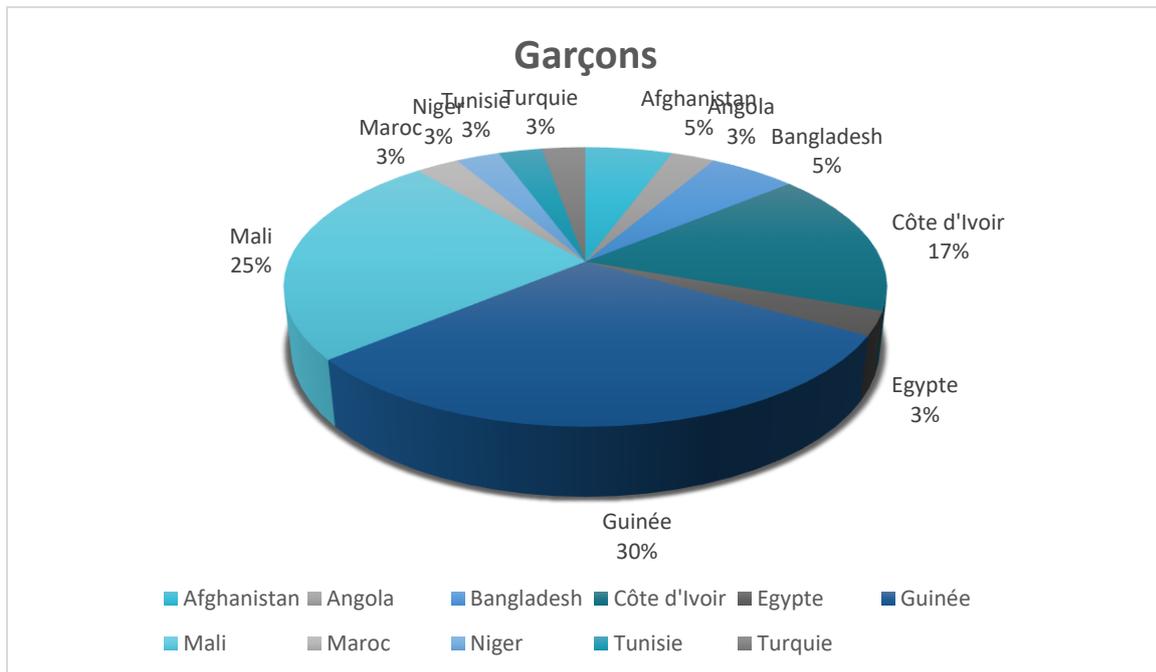
les jeunes de 17 et 18 ans et de la disponibilité des places pour que les jeunes puissent continuer leur évolution dans d'autres services ou associations, tels que la Khaoua (autonomie requise, ainsi qu'un récépissé), les FJT (revenus requis), At Home (durée du CJM), Semi- autonomie.

### b. Les nationalités

La résidence Frère Louis présente une richesse multiculturelle certaine avec la représentativité de 18 nationalités différentes, soit 4 de plus que l'année précédente. Une majorité de jeunes provient d'Afrique Subsaharienne, avec, comme en 2021 et 2022 une forte présence de jeunes issus de Guinée.

Chez les jeunes filles, les nationalités sont disparates mais on retrouve comme motif de départ, la fuite de conditions de travail forcé, de prostitution, une désaffiliation émanant de ruptures familiales, et parfois un parcours d'errance.





### c. Nombre de jeunes au 31/12/2023

Au 31/12/2023, la Collectif Frère Louis accueillait 45 jeunes, dont 32 hébergés sur site, 8 en appartement et 1 à l'hôtel. En effet, le service diffus ASAMEH s'est dotée en 2023 des deux colocations de quatre personnes, du studio rattaché à notre site afin de permettre une sortie plus rapide des jeunes vers des dispositifs diffus.

Toutefois, si le nombre de jeunes pris en charge a légèrement évolué, la résidence Frère Louis a réduit sa capacité totale d'accueil à 32 places sur site, afin de permettre une meilleure qualité de vie aux occupants déjà présents.

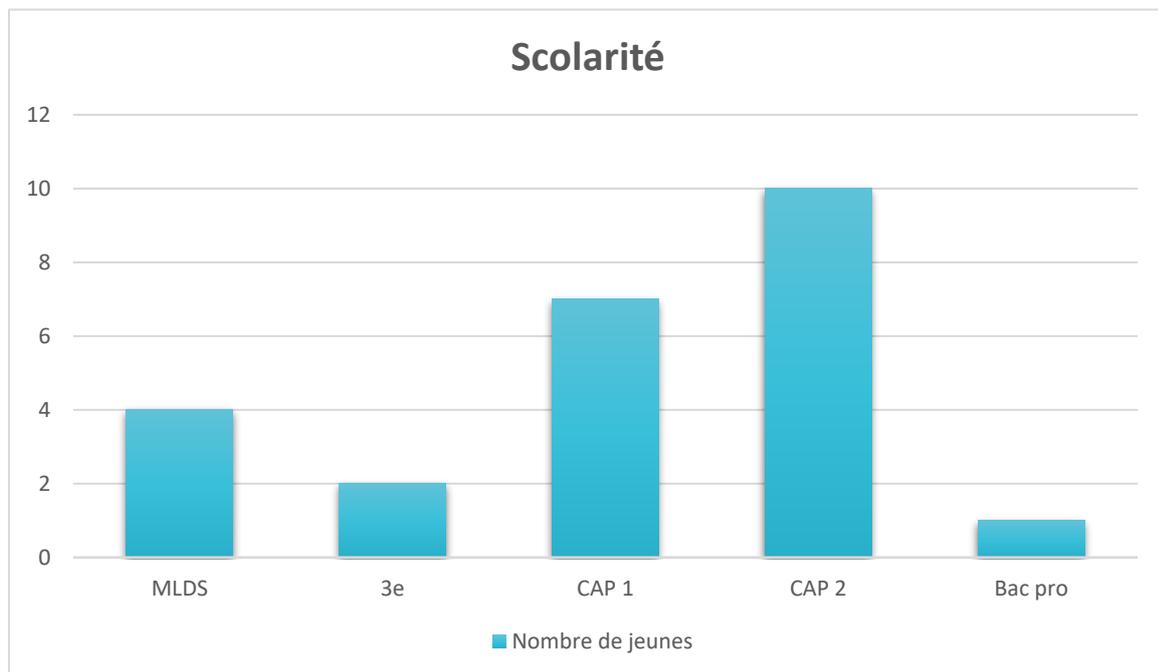
Motifs de sortie :

Les sorties ont eu lieu dans le cadre du parcours résidentiel du jeune et sont souvent positives :

- ✓ Orientation vers autre établissement en 2023
  - 2 orientations vers la Khaoua
  - 1 orientations vers Le CROUS
  - 1 orientation vers Tremplin santé

- ✓ Orientation vers un accueil familial en 2023  
Non concerné
- ✓ Orientation vers un service de semi-autonomie en 2023  
9 sorties ASAMEH  
2 sortie AT HOME (Nantes)
- ✓ Autre orientation  
1 sortie SAEI (diffus renforcé)
- ❖ DONT fins de prise en charge demandées par  
L'établissement et actées, en accord avec les services ASE en  
2023.  
1 sortie

### d. Situation scolaire / apprentissage / professionnelle des jeunes



La plupart des jeunes accueillis à Frère Louis sont déjà scolarisés à leur arrivés. La majorité des jeunes s'oriente plutôt vers des CAP ou des Bacs professionnels. La voie professionnelle est privilégiée par rapport à la voie initiale.

### IV. Présentation des actions menées durant l'année pour les jeunes

- **En termes de perspectives de travail pour les professionnels ;**

Deux journées de séminaire ont été organisées durant l'année 2023 afin de mettre les équipes au travail sur les questions du sens éducatif de notre action, de la cohésion d'équipe et également de la réorganisation du collectif Frère Louis suite à l'audit et au contrôle de gestion du CD44. La réorganisation du collectif et de l'organisation de travail et des nouvelles procédures ont été remis au travail en novembre 2023.

La question d'un déménagement de locaux s'est également posée à plusieurs reprises. En 2023, des petits travaux de réaménagement au sein du collectif ont été réalisés notamment la création d'un espace de vie plus grand, avec le réaménagement de l'espace TV afin de redonner une dimension collective à la restauration sur site, le réaménagement de certaines chambres et bureaux.

Les professionnels ont pu, fin 2023, émettre leurs souhaits de formation professionnelle : une majorité de l'équipe éducative évolue vers des postes de moniteur-éducateur, VAE éducateur spécialisé.

Pour la qualité de prise en charge des jeunes ;

L'année 2023 a été l'occasion de travailler l'accompagnement individualisé auprès des jeunes. En effet, cette année aura vu naître de nombreux projets d'accompagnement éducatif individualisés pour des jeunes ayant des besoins particuliers.

De plus, l'équipe éducative a été particulièrement attentive à proposer des solutions personnalisées en fonction des jeunes qu'ils accompagnent ; et ainsi permettre notamment la mise en place de plusieurs projets :

- Séjour été (départ de 11 jeunes en vacances, suite à une demande de subvention)
- Prévention autour de l'alimentation : pour certains jeunes de la résidence Frère Louis, l'alimentation est un sujet porteur d'enjeux forts (acculturation, équilibre alimentaire, partage etc.) qui ont nécessité, au cours de l'année, de nombreuses réflexions et ajustements. Dans l'objectif de permettre que le repas soit une source de création de liens et plus de gestion de conflits, de re-crée une dynamique de collectif avec prise de déjeuner en commun, il a été décidé de modifier les partenaires avec lesquels nous travaillions habituellement.

Ces partenariats ont permis de créer des discussions avec les jeunes et les équipes de nos traiteurs autour de l'alimentation, l'importance d'un repas équilibré et une réflexion commune autour de la construction des menus avec les jeunes et les prestataires.

- Gestion du stress (sorties professionnel-jeune, mise en place d'ateliers yoga, mise en place de parrainages avec l'association Parrain pour Mille etc.)
- Travail de prévention en lien avec la vie affective et sexuelle avec le planning familial
- Travail de prévention en lien avec le dispositif ALBA de L'ATEDEC

Afin d'améliorer la qualité de la prise en charge individuelle des jeunes au sein du collectif, le recrutement d'une IDE est en cours .

- **En termes de participation des jeunes ;**

De manière générale, les jeunes hébergés sur le site Frère Louis sont demandeurs d'activité des réunions jeunes ont été organisées 2 fois par mois et avant chaque période de vacances afin de rendre les jeunes acteurs de leurs vacances : c'est eux, avec les professionnels, qui construisent désormais les plannings de leurs vacances. De plus en plus, l'équipe tente de responsabiliser les jeunes en les faisant participer aux recherches liées à la consommation d'activités (recherches de prestations, demandes de devis etc.), participation à la vie au sein du collectif avec le planning des référents cuisine.

Enfin, afin d'inclure les jeunes dans la vie de la résidence, de leur permettre de devenir réellement « acteurs » de l'endroit où ils vivent, grandissent et évoluent, les professionnels de la résidence ont mis en place plusieurs réunions jeunes pour évoquer différents sujets de la vie quotidienne et permettre une meilleure cohésion de groupe. Les jeunes ont dit avoir apprécié ces temps d'échange.

- **En termes de formation des jeunes ;**

L'équipe de professionnels, grâce à un annuaire tenu à jour et actualisé chaque année, est ressource pour les jeunes en recherche d'apprentissages ou de stage notamment avec notre partenaire Proxité. L'équipe encourage fortement les jeunes à se former, et

à participer à des temps de formation lorsque cela est possible et conforme à leur projet personnel.

- **En termes de projets ponctuels durant l'année ;**

La résidence Frère Louis a à cœur d'être un espace d'échange et de convivialité pour les jeunes accueillis en son sein. Aussi, les professionnels mettent régulièrement en place de nombreuses activités à destination des jeunes permettant de développer leur créativité, leur imagination, ainsi que de leur permettre une ouverture d'esprit sur les sujets du quotidien : organisation de tournois sportifs ; ateliers de boxe et de sophrologie ; découverte des environs, ciné débat.

## V. Spécificités du service

La présence de filles sur le collectif de Frère Louis est un des principaux facteurs différenciant le service des autres collectifs du Pôle Protection de l'Enfance.

De plus, l'année 2023 a montré également la flexibilité d'accueil de la résidence, puisqu'elle a accueilli de nombreux jeunes en recueil provisoire. A termes, le service n'a pas vocation à devenir structure d'hébergement d'urgence mais bien à développer tout un panel d'outils au service de l'accompagnement des jeunes dans l'apprentissage de l'autonomie, pour les guider, petit à petit, vers l'acquisition d'un logement autonome ; la concrétisation pour le jeune d'un projet professionnel et scolaire ; son intégration dans la vie culturelle et citoyenne.

## VI. Perspectives 2024

L'année 2024, une année de transition pour le collectif Frère Louis. En effet, l'objectif double de cette année est la restructuration du service, ainsi que la réorganisation du travail d'équipe en co-référence. Ce nouveau fonctionnement s'est réalisé de manière progressive avec une montée en compétences des professionnels sur des nouvelles missions. Certains professionnels de l'équipe ont participé à des temps d'information de formations et conférences sur l'année 2024 :

- Formations en interne : La situation administrative des MNA, les Astreintes, Ogyris, le parcours résidentiel, la régularisation et les écrits professionnels.

- Formations en externe : Faire face à la violence avec plus de sérénité » ARIFT Rezé, Sécurité incendie et SST (Sauveteur Secouriste au travail), SISIAO, Réunification Familiale proposée par le CD 44

- Formation en distancie et Webinaire : Les assises de la protection de l'enfance, Santé protégée

Nous avons pu rencontrer en réunion d'équipe différents partenaires : le dispositif ALBA de L'ATEDEC et Maison de quartier Léo Lagrange.

En effet, une semaine de séminaire a pu être organisé pour travailler ces sujets, avec pour objectif :

- **Une meilleure qualité de prise en charge du jeune ; travailler sur les sens éducatif, le faire équipe.**
- **Une ré-organisation du service : modification des plannings des salariés, actualisation et création de protocoles, mise à jour des règlements intérieurs et annexes de la résidence, du livret d'accueil et réflexion autour des sanctions.**
- **Un réaménagement des espaces**

## VII. Evaluation de l'action

- **La prise en compte de l'intérêt de l'enfant et de ses besoins fondamentaux, physiques, intellectuels, sociaux et affectifs :**

<b>Objectifs</b>	<b>Moyens</b>	<b>Evaluation</b>
Individualiser l'accompagnement du jeune	Rédaction de PPE, EVQ, CJM, synthèse des 17 ans du CD, concertation, synthèses. (Perspective 2025 pour la rédaction des PPE)	Mise à jour des documents régulière pour les conformer aux besoins des jeunes et du CD

# RAPPORT D'ACTIVITE 2024

Collectif Frère Louis

		Réflexion autour de la participation des jeunes à ces temps de rédaction
Favoriser la participation du jeune au sein de son lieu de vie	<b>Mise en place de réunions jeunes, entretiens formels et informels en groupe et en individuels, réflexion autour de la mise en place de tâches collectives (perspective 2023)</b>	Observation du déroulé des journées au sein du collectif, retour d'observation de jeunes, réflexions en réunion d'équipe et en réunion jeunes

- **Les conditions matérielles d'existence et le cadre de vie ;**

La résidence Frère Louis, depuis quelques années, présente des locaux vieillissants et de moins en moins adaptés à une mission éducative performante. L'année 2021 a été marquée par la visite de la Commission de Sécurité. Malgré une vétusté de plus en plus prononcée, la Commission s'est penchée en faveur d'une validation pour que nous puissions continuer à travailler dans ces locaux quelques années supplémentaires. Un réaménagement des espaces en 2023 a eu lieu concernant l'optimisation des espaces du site.

- **La santé des mineurs/jeunes majeurs ;**

Un lien étroit et efficace sont en place entre la résidence Frère Louis et les services de santé de MORINGA. Le passage régulier des infirmières et le lien de confiance qu'elles créent avec les jeunes permettent un suivi plus minutieux de la santé des jeunes accueillis au sein de Frère Louis.

La résidence Frère Louis ayant à cœur de permettre l'épanouissement social et la préservation des liens que le jeune a pu créer sur son parcours, il a été rendu possible dès 2019 l'organisation de séjour chez un tiers. L'équipe de professionnels entretient des liens avec chacune des personnes accueillantes afin de s'assurer des bonnes conditions de séjour des jeunes. Cette organisation s'est perpétuée en 2023/2024 ; certains jeunes ont désormais pour habitude de partir en famille d'accueil à chaque période de vacances ; de nombreux jeunes ont été invités à fêter les fêtes de Noël en extérieur également.

De plus, la réalisation régulière par les professionnels d'une Evaluation de la vie quotidienne EVQ, ainsi que le lien et les échanges entre professionnels et jeunes, induisent une connaissance plus fine des liens d'attachement qu'entretiennent les jeunes avec leurs familles, leurs pairs, et leurs relations sociales au sens large. Les professionnels de l'équipe sont attentifs à l'état émotionnel de chaque jeune sur le collectif. Des transmissions régulières, un lien avec la psychologue du service, et l'organisation de synthèses annuelles pour chaque jeune nous permettent une meilleure communication et donc un meilleur accompagnement sur ces sujets.

- **La scolarité et l'insertion dans la vie professionnelle ;**

Les travailleurs sociaux de la résidence Frère Louis suivent avec précision l'évolution de la scolarité et l'insertion socio-professionnelle des jeunes. En fixant des rendez-vous de manière hebdomadaire ou bihebdomadaire avec les jeunes, ils s'assurent de permettre au jeune de s'épanouir dans son projet.

Chaque jeune, avec l'équipe, ont la possibilité et est encouragé à pratiquer une activité culturelle, artistique ou sportive. De plus, lors des vacances scolaires et des weekends, les animations organisées par l'équipe permettent aux jeunes de valoriser leurs compétences en organisant des activités relatives aux envies des jeunes.

- **L'exercice des droits et libertés individuels (sous réserve des pouvoirs reconnus à l'autorité judiciaire et des nécessités liées à la protection des mineurs en danger) ;**

Chaque jeune, lors de son arrivée sur la résidence Frère Louis, est reçu par la cheffe de service ou la coordinatrice ou pour lire et signer le règlement de fonctionnement du service. Celui-ci explique, de manière détaillée, les droits et libertés de chaque jeune. Ces entretiens sont souvent réalisés avec le soutien d'un interprète qui s'assure de la compréhension de ces enjeux par le jeune. Le respect du droit à l'autorité parentale et celui du droit à la vie familiale dans le cadre des mesures ;

L'outil Projet Pour l'Enfant (PPE) permet aux jeunes de nommer ses objectifs d'accompagnement mais également d'entendre les retours du référent éducatif et de l'ASE co-référent. Une co-construction permettant la création d'un échancier et se fixer le cap. Au sein de notre service, il y a une amélioration à construire autour de la continuité de cet outil lorsqu'un jeune change de service. Plus de ponts entre les services, et/ou des référents éducatifs plus transversaux entre les hébergements diminueraient les pertes d'informations lors des orientations. En ce sens, l'accompagnement sera d'une meilleure écoute et le jeune se sentira donc plus pris en considération.

# RAPPORT D'ACTIVITE 2024

Collectif Frère Louis

- **La consultation et la participation des personnes accompagnées (enfants, parents ou jeunes majeurs) au fonctionnement de l'établissement/service.**

Des réunions jeunes sont mises en place 2 fois par mois, les mardis de 18h30 à 20h00 au sein de la résidence. En outre, un travail est en réflexion et de formalisation par les équipes autour de la création d'un projet CVS pour 2024/2025, avec l'organisation d'élections de délégués.

- **La personnalisation de l'accompagnement, la coordination des interventions, la cohérence et la continuité des parcours :**

Chaque jeune est invité à réaliser et à rédiger son PPE avec son éducateur référent et son ASE co-référent. Ils sont progressivement, au cours de leur prise en charge, amenés à devenir réellement acteurs de leur projet personnalisé.

- **la coordination des interventions au sein de la structure dans un cadre formalisé ;  
Le cadre des collectifs est formalisé par différentes interventions :**

<b>Interventions</b>	<b>Participants</b>	<b>Fréquences</b>
Réunion d'équipe	Equipe entière (CDS ,coordinatrices, ASE+ RE ,ME, MDM)	Chaque mardi après-midi
Point régulier entre CDS et MDM	CDS et MDM	Tous les 15 jours
Réunion d'équipe mensuelle pour les référents éducatifs et accompagnant socioéducatifs	CDS +Coordinatrice + ASE+ RE	Chaque lundi après-midi en S1
Réunion mensuelle autour de thématique	Equipe entière + partenaires ou intervenants	Chaque mardi après-midi en S4

ou invitation des partenaires		
Synthèses régulières afin d'aborder l'ensemble des jeunes sur une année	CDS, Psychologue, TS, ASE, concernés par la situation du jeune	Les lundis matin en S2 et S4
ADP Temps d'analyses de Pratiques	ASE/TS et coordinateurs	Six fois par an
Temps de supervision	Pour les cheffes de service (5 fois/an)	

- **la continuité des parcours et la cohérence des actions avec les partenaires.**

Mise à jour du livret d'accueil du nouveau professionnel avec les procédures actualisées concernant le service : Ce point a été travaillé et formalisé en 2024.

Dans un souci d'assurer une continuité des parcours des jeunes et une cohérence des actions du service et des partenaires, la résidence Frère Louis a mis fin, en 2023, un mode d'habitat alternatif : la vie en appartement. Ce nouveau mode de vie intervenait dans une logique de création de places supplémentaires correspondant au projet des jeunes. En effet, plusieurs appartements ont été captés par les services diffus avec pour objectif d'y installer, à court terme, des jeunes du collectif FL dans des appartements éducatifs, où les jeunes pourraient tester leur autonomie sur une courte période afin de pré-valider un projet de départ définitif en appartement. Ceci, dans l'objectif double d'autonomiser un maximum les jeunes, et de les amener petit à petit à prendre conscience des réalités de la vie en appartement.

**La prévention et la gestion des risques liés à la situation de vulnérabilité des personnes accompagnées : la promotion de la Bienveillance et la prévention des actes violents;**

Un travail en lien étroit avec les équipes du SAEI en interne et de L'ATEDEC en externe et l'instauration de co-références, a permis, en 2023, un accompagnement plus spécifique pour les jeunes présentant des difficultés notables et pouvant mettre à mal la vie du collectif. La prévention des actes violents et la promotion de la bienveillance sont des sujets souvent abordés lors des réunions d'équipe et concertations

exceptionnelles. Il est nécessaire de permettre à chaque jeune de bénéficier d'espaces de paroles et d'échanges à tous les niveaux, c'est pourquoi l'équipe de Frère Louis a à cœur d'individualiser chaque accompagnement autant que possible et de proposer des rendez-vous réguliers à chaque jeune.

De plus, la tenue régulière de réunions de jeunes autour de différents sujets (organisation des vacances, accès à la majorité) permet aux jeunes de se sentir acteurs de leur projet et de leur vie en collectivité et ainsi, agit en faveur de la promotion de la bienveillance.

- **La gestion et le traitement des situations.**

Un travail sur la gestion et le traitement des situations est mis en œuvre lors de chaque réunion d'équipe à Frère Louis. Cet espace est utilisé pour traiter du bon fonctionnement de la résidence, mais également pour aborder les situations individuelles en équipe, ou faire suite à des incidents provoqués par des jeunes. Chaque situation problématique est abordée en équipe pluridisciplinaire, afin d'apporter ensemble des éléments de réponse pouvant amener à mieux réagir en situation de crise. Un travail en collaboration avec la psychologue, Gabrielle MANCEAU, est également essentiel au bon fonctionnement de la résidence. Enfin, les temps d'analyse de pratique et de supervision dont bénéficient les équipes permettent également de traiter certaines de ces situations dans un objectif d'amélioration des pratiques professionnelles.

### PERSPECTIVES 2025 : Nos objectifs pour 2025 ?

- Le service va devoir poursuivre le travail sur l'accueil des jeunes et redéfinir l'identité du projet de service et les modalités d'accompagnement des jeunes :

- ⇒ Suite aux nombreuses orientations de FTDA. Créer de la cohésion de groupe avec la mise en place d'animations / activités régulières en dehors des temps De vacances scolaires afin de faire vivre le collectif, faire se rencontrer les Jeunes, créer la cohésion de groupe avec les nouveaux jeunes et renforcer le lien entre les jeunes et les professionnels.
- ⇒ Travail sur les orientations des jeunes concernant le projet de service 2025.
- ⇒ Redéfinition du projet de service 2025.
- ⇒ Mise en place du travail sur la gestion du budget des jeunes (passage allocation diffus)
- ⇒ Développement de partenariat pour mettre en place du FLE, cours de français pour les jeunes en attente de scolarité/ formation.

# RAPPORT D'ACTIVITE 2024

## Collectif Frère Louis

- ⇒ Animer des ateliers pédagogiques et ludiques pour les jeunes (exemple: simulation prise de rdv, téléphonique, déplacement sur un GPS, entretien d'embauche...)
- ⇒ Mise à jour du livret d'accueil
- ⇒ Mise en place du CVS et implication des jeunes dans la vie de la résidence.
- ⇒ Projet Pour l'Enfant à formaliser comme base de travail et de suivi tout au long de son parcours;
- ⇒ Poursuivre le travail de prévention en lien avec la vie affective et sexuelle, l'alimentation et les addictions
- ⇒ Poursuivre la montée en compétences de l'équipe et faire équipe :
- ⇒ Mise à jour du livret d'accueil du nouveau professionnel avec les Procédures actualisées concernant l'organisation, le fonctionnement du service et la veille de nuit.
- ⇒ Poursuivre le travail sur l'harmonisation des pratiques professionnelles au sein de l'équipe afin d'avoir une meilleure cohésion d'équipe.
- ⇒ Finir le DUER pour continuer l'amélioration des conditions de travail.